

**L'équipe des formateurs et le personnel de  
l'*Institut international d'études françaises*  
vous remercient d'avoir choisi notre Université**

**Liliane Koecher, directrice**

**Les administratifs et techniciens :**

Nadia Tettamanti, responsable administrative  
Elisabeth Andreamatteo  
Kremena Kalpakchieva  
Romain Lory  
Denis Octon  
Stéphane Torterotot  
Françoise Trautmann

**Les enseignants :**

**Les enseignants permanents :**

Noémie Arrigoni  
Murielle Bayard  
Laure Clémens  
Zuzanna Dulinski  
Elodie Duval  
Angelo Faraci  
Aurélie Harthong  
Isabelle Hoff  
Liliane Koecher  
Alexandre Koulmann  
Aurore Langenbronn  
Edith Madeleni  
Valérie Metz  
Sylvie Meyer  
Deborah Miller-Louma  
Emmanuelle Pralong  
Mandy Schmitt  
Alain Stumpert  
Mady Trescarte  
Noémie Vasseur

**Les enseignants vacataires :**

Frédéric Edel  
Marie-Line Battista Leblanc  
Witold Raczka

Ce guide vous informe sur le déroulement et le fonctionnement des semestres de l'année 2018/2019, des examens (contrôles continus et terminaux) et des congés.

## I Calendrier

---

1 <sup>er</sup> semestre	
Test de placement	lundi 03 septembre 2018
Début des cours de langue	lundi 10 septembre 2018
Vacances de la Toussaint	du dimanche 28 octobre au dimanche 04 novembre 2018
Examens	à partir du lundi 03 décembre 2018
Fin des cours, des examens	samedi 22 décembre 2018
Vacances de Noël	du dimanche 23 décembre 2018 au dimanche 27 janvier 2019
2 <sup>ème</sup> semestre	
Test de placement	lundi 21 janvier 2019
Début des cours de langue	lundi 28 janvier 2019
Vacances d'hiver	du dimanche 10 février au dimanche 24 février 2019
Vacances de Printemps	du dimanche 07 avril au dimanche 21 avril 2019
Examens	à partir du lundi 13 mai 2019
Fin des cours, des examens	vendredi 31 mai 2019 inclus

\*Ces dates sont données à titre indicatif et ne préjugent pas d'évènements pouvant allonger la durée des cours et des examens.

## II Inscriptions administrative et pédagogique

---

### Inscription administrative

**Pour pouvoir suivre les cours, les droits d'inscription doivent être réglés dans leur totalité dans le mois qui suit le début des cours.**

Ces droits vous permettent de vous présenter aux examens et d'obtenir, selon vos résultats, un Diplôme d'Université d'Etudes françaises (A1, A2, B1, B2, C1, C2) à la fin de chaque semestre.

### Inscription pédagogique

Les étudiants doivent **impérativement** s'inscrire pédagogiquement auprès de leurs professeurs de langue en début de chaque semestre. Cette inscription ouvre droit à présenter les examens.

### **III. Diplômes d'Université d'Études Françaises**

---

L'Institut International d'Etudes Françaises propose les diplômes suivants :

<b>Cours</b>	<b>Niveau des étudiants</b>	<b>Niveau du diplôme</b>
Diplôme d'Université d'Etudes Françaises - <b>DUEF A1</b>	Etudiants de niveau 0	niveau A1 du CECR* <i>découverte</i>
Diplôme d'Université d'Etudes Françaises - <b>DUEF A2</b>	Etudiants de niveau A1	niveau A2 du CECR* <i>intermédiaire</i>
Diplôme d'Université d'Etudes Françaises - <b>DUEF B1</b>	étudiants de niveau A2	niveau B1 du CECR* <i>seuil</i>
Diplôme d'Université d'Etudes Françaises - <b>DUEF B2</b>	étudiants de niveau B1	niveau B2 du CECR* <i>indépendance</i>
Diplôme d'Université d'Etudes Françaises - <b>DUEF C1</b>	étudiants de niveau B2	niveau C1 du CECR* <i>autonomie</i>
Diplôme d'Université d'Etudes Françaises - <b>DUEF C2</b>	étudiants de niveau C1	niveau C2 du CECR* <i>maîtrise</i>

\*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

L'obtention des DUEF : B2, C1 ou C2 dispense d'un test préalable de français. Cependant nous vous recommandons de vous renseigner auprès de la composante (de l'école, de l'institut, de l'université) dans laquelle vous voulez vous inscrire.

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES A1**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	15 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure

**Volume hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : aucun  
Niveau préparé : A1  
*découverte*

**4 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**UE**

UE 1 : coeff : 1  
UE 2 : coeff : 1  
UE 3 : coeff : 1  
UE 4 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

---

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES A2**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	15 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure

**Volume hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : A1  
Niveau préparé : A2  
*intermédiaire*

**4 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**UE**

UE 1 : coeff : 1  
UE 2 : coeff : 1  
UE 3 : coeff : 1  
UE 4 : coeff : 1

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES B1**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	11 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure
MCI (Société Française)	2 heures

**Enseignement optionnel :**

**Heures de formation culturelle**

MCO (deux modules au choix, voir pages suivantes et affichage)	2 heures
--	----------

**Volume total hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : A2 ou B1.1  
Niveau préparé : B1  
*seuil*

**6 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite (dirigée et libre)
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI société française
- UE 6 : MCO

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 4  
CO : note/20 coeff : 4  
PE : note/20 coeff : 4  
CE : note/20 coeff : 4

**UE**

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 2  
UE 6 : coeff : 2

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCI** : module complémentaire imposé ; **MCO** : module complémentaire optionnel

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES B2**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + laboratoire de langues)	9 heures
Atelier personnalisé (espace multimédia)	1 heure
Conversation (discussion guidée)	1 heure
MCI-1 (Société Française)	2 heures
MCI-2 (Phonétique)	1 heure

**Enseignement optionnel :**

**Heures de formation culturelle**

MCO (trois modules au choix, voir pages suivantes et affichage)	3 heures
---	----------

**Volume total hebdomadaire** **17 heures**

Niveau requis : B1  
Niveau préparé : B2  
*indépendance*

**7 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI-1 société française
- UE 6 : MCI-2 Phonétique
- UE 7 : MCO

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 5  
CO : note/20 coeff : 5  
PE : note/20 coeff : 5  
CE : note/20 coeff : 5

**UE**

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 2  
UE 6 : coeff : 1  
UE 7 : coeff : 3

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCI** : module complémentaire imposé ; **MCO** : module complémentaire optionnel

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES C1**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue (salle de cours + espace multimédia) 9 heures  
MCI : Savoirs culturels 1 heure

**Enseignement optionnel :**

MCO : 7 options d'une heure à choisir 7 heures

**Volume total hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : B2  
Niveau préparé : C1  
*autonomie*

**6 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI : savoirs culturels
- UE 6 : MCO

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 6  
CO : note/20 coeff : 6  
PE : note/20 coeff : 6  
CE : note/20 coeff : 6

**UE**

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 1  
UE 6 : coeff : 7

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCO** : module complémentaire optionnel

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**



**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES C2**  
**Inscription à 1 semestre**

**Tronc commun : heures de formation linguistique**

Cours de langue 8 heures  
MCI : Savoirs culturels 1 heure

**Enseignement optionnel :**

MCO : 8 options d'une heure à choisir 8 heures

**Volume total hebdomadaire**

**17 heures**

Niveau requis : C1  
Niveau préparé : C2  
*maîtrise*

**6 unités d'enseignement obligatoires :**

- UE 1 : production orale
- UE 2 : compréhension de l'oral
- UE 3 : production écrite
- UE 4 : compréhension de l'écrit
- UE 5 : MCI savoirs culturels
- UE 6 : MCO

**Contrôle continu:**

PO : note/20 coeff : 1  
CO : note/20 coeff : 1  
PE : note/20 coeff : 1  
CE : note/20 coeff : 1

**Examen terminal**

PO : note/20 coeff : 6  
CO : note/20 coeff : 6  
PE : note/20 coeff : 6  
CE : note/20 coeff : 6

**UE**

UE 1 : coeff : 4  
UE 2 : coeff : 4  
UE 3 : coeff : 4  
UE 4 : coeff : 4  
UE 5 : coeff : 1  
UE 6 : coeff : 8

**UE** : Unité d'Enseignement ; coeff : coefficient ; **MCO** : module complémentaire optionnel

**PO** : Production Orale ; **CO** : Compréhension de l'Oral ; **PE** : Production Ecrite ; **CE** : Compréhension de l'Ecrit

**Total des heures : 17 heures x 12 semaines = 204 heures**

## IV Cours

---

### Programme

Le programme des cours vous sera présenté par vos professeurs.

### Niveau

Le test de placement vous a orienté dans le groupe de niveau qui correspond à vos compétences en langue française.

Aucun changement de niveau ne sera possible sans l'avis d'une commission pédagogique. Pour tout autre problème, veuillez vous adresser à vos professeurs

### Présence

Dans votre intérêt et celui du groupe, il est essentiel de suivre tous les cours qui vous sont proposés. L'assiduité aux cours de langue française est indispensable pour une bonne progression. Aucune attestation ou certificat ne sera délivré sans une assiduité reconnue (vous devrez régulièrement signer une liste de présence).

### Livres

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de se procurer le ou les livres demandés par vos enseignants.

### Travail personnel

Il est de votre responsabilité de remettre vos devoirs aux professeurs, car un travail personnel, en plus des cours, vous aidera à progresser davantage.

### Horaires

Pour le bon déroulement des cours et le respect de tous, nous vous demandons d'arriver à l'heure et de ne quitter le cours qu'à la fin de la séance.

### Téléphone

Vous devez éteindre votre téléphone portable avant d'entrer dans une salle de cours.

## V Modules

---

### Modules Complémentaires Imposés

#### M C I

Noémie Vasseur / Mandy Schmitt

- DUEF - B1** ■ Société française socle : 1 heure par semaine, examen la 12<sup>ème</sup> semaine  
■ Société française actualité : 1 heure par semaine, examen la 12<sup>ème</sup> semaine

Liliane Koecher / Mandy Schmitt / Edith Madeleni

- DUEF - B2** ■ Société française socle : 2 heures par semaine, examen le 14 novembre  
■ Société française actualité : 1 heure par semaine, examen la 12<sup>ème</sup> semaine  
■ Phonétique : 2 heures par semaine, examen le 23 octobre

Mady Trescarte

- DUEF - C1** : Savoirs culturels : 1 heure par semaine, examen la 12<sup>ème</sup> semaine

Alain Stumpert

- DUEF - C2** : Savoirs culturels : 1 heure par semaine, examen la 12<sup>ème</sup> semaine

## Modules Complémentaires Optionnels

### M C O

#### DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES B1

##### Semestre 1

Noémie ARRIGONI

##### **Traduction anglaise : VERSION (Anglais vers le français)**

Traduction d'extraits d'œuvres littéraires, musicales et cinématographiques, de bandes dessinées, d'articles publicitaires, de presse et de séries télévisées. Seulement pour étudiants anglophones ou de niveau C1/C2 en anglais.

Marie-Line BATTISTA LEBLANC

##### **Vocabulaire des émotions via le cinéma français**

Le champ lexical des réactions émotionnelles et des traits de personnalité à travers différents personnages issus du cinéma français (exploitation d'extrait d'œuvres).

Zuzana DULINSKI

##### **La gastronomie française**

"Le sujet matériel de la gastronomie est tout ce qui peut être mangé." La gastronomie est pourtant beaucoup plus que cela. Elle n'est jamais fixe : son évolution reflète la société française et ses changements. A travers la gastronomie, l'histoire de la cuisine française et ses plus grands représentants, venez découvrir un aspect essentiel et largement apprécié de la culture française !

Elodie DUVAL

##### **Supers héros et science-fiction**

Dans ce cours, nous étudierons les caractéristiques physiques, psychologiques et les symboliques cachées de ces "supers humains" et des autres mondes.

Ce sera l'occasion de travailler le champ lexical lié à ces personnages hors normes et de renforcer l'expression de l'opinion, tout en faisant preuve d'imagination !

Déborah MILLER-LOUMA

##### **Enrichissement lexical du français**

L'objectif de cette option est de développer, enrichir, assimiler et fixer un certain nombre de mots et d'expressions langagières attendues au niveau B1. Pour cela, nous nous aiderons de documents authentiques variés et nous partagerons nos connaissances à travers des échanges en classe.

Emmanuelle PRALONG

##### **Initiation à l'allemand**

L'objectif principal de ce cours est d'apprendre à communiquer dans des situations simples, de comprendre et d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que de lire des petits textes.

##### Semestre 2

Marie-Line BATTISTA LEBLANC

##### **Vocabulaire des émotions via le cinéma français**

Le champ lexical des réactions émotionnelles et des traits de personnalité à travers différents personnages issus du cinéma français (exploitation d'extrait d'œuvres).

Murielle BAYARD

##### **Littérature thématique**

Etude d'un héros de l'Antiquité, Ulysse

Ce cours propose de découvrir et étudier un héros de la mythologie grecque, Ulysse, grâce à l'étude de quelques textes extraits de L'Iliade de Homère. Cette analyse des textes permettra d'analyser comment un texte met en valeur les qualités d'un héros, ainsi que de connaître les caractéristiques d'un texte narratif et descriptif (le schéma narratif, le traitement du temps, le narrateur, les marques de la narration, le point de vue, les champs lexicaux).

Zuzana DULINSKI

**La gastronomie française**

"Le sujet matériel de la gastronomie est tout ce qui peut être mangé." La gastronomie est pourtant beaucoup plus que cela. Elle n'est jamais fixe : son évolution reflète la société française et ses changements. A travers la gastronomie, l'histoire de la cuisine française et ses plus grands représentants, venez découvrir un aspect essentiel et largement apprécié de la culture française !

Aurélié HARTHONG

**Le français de l'hôtellerie et de la restauration**

Ce cours a pour but, d'une part de faire découvrir aux étudiants le lexique spécifique au monde de l'hôtellerie et de la restauration, les structures syntaxiques de base liées à la communication dans ce domaine professionnel, et d'autre part de s'intéresser aux aspects socio-culturels par des mises en situation spécifiques.

Ce cours se veut être du français sur objectif spécifique, dans la mesure du possible en 11 heures de présentiel.

Sylvie MEYER

**La France des régions**

Quel est le lien entre le Mont-Saint-Michel, la bouillabaisse de Marseille, les volcans d'Auvergne ou le festival de Théâtre d'Avignon ? Le français bien sûr ! Ce cours vous propose de partir à la découverte de la France, du nord au sud, de l'est à l'ouest. Vous y découvrirez toute la diversité de ce pays à travers la géographie, l'histoire, la gastronomie, la culture et toutes ces petites histoires qui racontent les régions françaises.

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES B2**

**Semestre 1**

Marie-Line BATTISTA LEBLANC

**Œuvres littéraires et leur adaptation au cinéma**

Ce cours propose d'établir un pont entre les deux imaginaires via des extraits de romans et de leurs adaptations au cinéma avec une mise en exergue des profils psychologiques des personnages. A titre indicatif, exemples d'œuvres étudiées : « *L'Écume des jours* » de Boris VIAN, « *Les jeux sont faits* » de J.P SARTRE, « *La Belle et la Bête* » de G-B de VILLENEUVE, « *Stupeur et Tremblements* » d'A.NOTHOMB.

Murielle BAYARD

**Littérature thématique.**

Ce cours a pour objectif de faire comprendre l'évolution du personnage du héros à travers ses caractéristiques, ses fonctions et les valeurs qu'il incarne dans la littérature française, au cours des siècles. Ce thème permettra en outre de se familiariser avec des procédés stylistiques et de s'initier à la méthodologie de la littérature analytique de quelques extraits de textes, tout en mobilisant des compétences de lecture, d'écriture et de prise de parole.

Angelo FARACI

**Jeu vidéo historique et artistique**

Ce module propose une présentation des origines historiques du jeu vidéo, mais aussi de mettre en débat la grande question qui est de savoir si celui-ci appartient au monde de l'art ou non. Le cours s'articulera autour de définitions, réflexions et exemples concrets pour répondre à la question posée.

Aurore LANGENBRONN

**Le français du monde du travail**

L'objectif du cours est de découvrir et comprendre le monde de l'entreprise et des affaires en France, d'acquérir des outils langagiers et un vocabulaire propres au monde du travail.

Les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle en France et quelques notions d'économie générale seront étudiés également.

Nicolas TASSI

**Histoire du film documentaire**

Durant ce cours, nous étudierons l'histoire du film documentaire francophone depuis l'invention du cinématographe jusqu'à la période contemporaine. A l'aide de projections d'extraits de films, nous analyserons les procédés techniques, narratifs et esthétiques mis en œuvre par ces auteurs. Le cours permettra, également, d'aborder le vocabulaire spécifique des images et du cinéma.

Mady TRESGARTE

### **Le français des sciences**

L'objectif de ce cours est de découvrir une autre façon de s'exprimer en français, à travers sa langue scientifique. Les activités écrites et orales permettront de se familiariser avec la terminologie de disciplines scientifiques telles que les mathématiques, la biologie, la physique-chimie. Des domaines plus spécifiques aussi divers que le français de la médecine ou l'astronomie, par exemple, pourront être abordés en fonction des besoins des étudiants.

## **Semestre 2**

Noémie ARRIGONI

### **Traduction anglaise : VERSION (Anglais vers le français)**

Traduction d'extraits d'œuvres littéraires, musicales et cinématographiques, de bandes dessinées, d'articles publicitaires, de presse et de séries télévisées. Seulement pour étudiants anglophones ou de niveau C1/C2 en anglais.

Marie-Line BATTISTA LEBLANC

### **Œuvres littéraires et leur adaptation au cinéma**

Ce cours propose d'établir un pont entre les deux imaginaires via des extraits de romans et de leurs adaptations au cinéma avec une mise en exergue des profils psychologiques des personnages. A titre indicatif, exemples d'œuvres étudiées : « *L'Ecume des jours* » de Boris VIAN, « *Les jeux sont faits* » de J.P SARTRE, « *La Belle et la Bête* » de G-B de VILLENEUVE, « *Stupeur et Tremblements* » d'A.NOTHOMB.

Laure CLEMENS

### **Le français par la radio**

Les émissions radiophoniques s'inscrivent dans l'actualité par les sujets abordés mais aussi par la langue employée (le lexique, la syntaxe, la prosodie). Ces documents audio sont ainsi l'occasion de distinguer les caractéristiques d'une expression orale standard et d'une expression orale « journalistique ».

Nous nous attacherons à travailler, à entraîner la compréhension de ce type d'expression pour comprendre de manière plus approfondie de courts extraits de radio. Nous procéderons par étape en confrontant systématiquement l'oral et l'écrit (transcription des documents radiophoniques, questionnaires écrits), en approfondissant le vocabulaire et en révisant quelques formulations indispensables au niveau B2.

Ce module a donc pour but d'améliorer et de conforter la compréhension orale des émissions de radio.

Laure CLEMENS

### **Le français du luxe et de l'art**

La petite histoire du parfum, de l'or, des couleurs et de la beauté pour éclairer la langue et la culture françaises.

Angelo FARACI

### **Jeu vidéo et société**

Ce module propose d'observer et d'étudier l'évolution du jeu vidéo dans notre société depuis sa création. Quelles sont les habitudes, les manières de jouer et les raisons pour lesquelles on joue? Le but de ce cours est de voir l'évolution du regard de la société sur ce phénomène du jeu vidéo et sur son ampleur grandissante.

Valérie METZ

### **Les grands mouvements artistiques**

Des panneaux liturgiques aux accumulations d'Arman, nous verrons en quoi les grands courants artistiques français révèlent une vision du monde particulière et témoignent des transformations sociales et philosophiques du pays, tout en s'alimentant des divers influences européennes. Nous considérons également la place attribuée à l'Art tout au long des siècles en France.

Déborah MILLER-LOUMA

### **Enrichissement lexical du français**

L'objectif de cette option est de développer, enrichir, assimiler et fixer un certain nombre de mots et d'expressions langagières attendues au niveau B1. Pour cela, nous nous aiderons de documents authentiques variés et nous partagerons nos connaissances à travers des échanges en classe.

Nicola TASSI

### **Histoire du film documentaire**

Durant ce cours, nous étudierons l'histoire du film documentaire francophone depuis l'invention du cinématographe jusqu'à la période contemporaine. A l'aide de projections d'extraits de films, nous analyserons les procédés techniques, narratifs et esthétiques mis en œuvre par ces auteurs. Le cours permettra, également, d'aborder le vocabulaire spécifique des images et du cinéma.

**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES C1**  
**ET**  
**DIPLÔME d'UNIVERSITÉ d'ÉTUDES FRANÇAISES C2**

**Semestre 1**

Marie-Line BATISTA LEBLANC

**Légendes et mystères en France**

Personnages légendaires, lieux et pratiques mystérieuses.

Frédéric EDEL

**Institutions politiques françaises**

Le cours a pour objet de présenter dans ses grandes lignes les institutions politiques et administratives de la France. Il se propose d'abord d'examiner en quoi ces dernières incarnent un régime démocratique et libéral et d'étudier la Constitution française du 4 octobre 1958 et les principales institutions mises en place par celle-ci (le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel). Il envisage ensuite les principales institutions administratives de l'État (ministères, préfetures, autorités administratives indépendantes...), des collectivités territoriales (régions, départements, communes...).

Frédéric EDEL

**Relations internationales**

Les institutions de l'Union européenne – Les questions européennes forment un aspect fondamental des relations internationales de la France, qui ne peut plus être envisagée indépendamment de son inscription au sein de l'Union européenne. Le cours aura d'abord pour objet de retracer les principales étapes de la construction européenne depuis ses origines (traité de Rome en 1957), jusqu'à aujourd'hui (naissance des Communautés européennes, évolution vers une Union européenne, élargissements de l'Europe, Traité de Lisbonne...), et il aura ensuite pour objet de présenter les différentes institutions de l'Union européenne (Commission européenne, Parlement européen, Conseil européen, Cour de justice de l'Union européenne...), ainsi que leurs attributions respectives.

Aurélien HARTHONG

**Les langues de la rue**

Relation entre langue de la rue, langue des banlieues et l'émigration. La langue de la rue comme expression d'un malaise, rejet de la langue standard. La langue de la rue en constante évolution : pourquoi ?

Liliane KOECHER

**La grammaire avancée**

Ce cours s'adresse à des étudiants ayant déjà un niveau suffisant en langue française pour pouvoir aller plus loin dans l'approfondissement grammatical et dans l'application de cet approfondissement.

Liliane KOECHER

**Analyse filmique**

Quelques notions théoriques et surtout analyse d'extraits de fictions, de documentaires et de fictions animées francophones

Liliane KOECHER

**Réaliser un film**

Vous apprendrez à écrire un scénario, à vous servir d'une caméra et à utiliser *final cut pro* pour pouvoir réaliser un film.

Alexandre KOULMANN

**Histoire des révolutions françaises**

Dans l'histoire de France, on qualifie de « révolution » trois grands moments de bouleversements institutionnels, politiques et sociaux : la Révolution française de 1789-1799, la Révolution de Juillet 1830 ainsi que la Révolution de 1848. Nous étudierons les principaux événements et nous verrons les aspects politiques, économiques et sociaux ainsi que leurs nombreuses conséquences.

Sylvie MEYER

### **Le français par le théâtre**

Apprendre le français en jouant un personnage, en imaginant des situations insolites, en s'amusant, tel est l'objectif de ce cours. Il s'appuie sur divers exercices de théâtre et textes courts afin de permettre aux étudiants de mémoriser plus facilement de nouvelles structures et d'améliorer leur prononciation. Au-delà des acquisitions linguistiques, il s'agit de se mettre en scène et de prendre une part active dans cet apprentissage en surmontant sa crainte de parler en français et surtout en prenant plaisir à utiliser la langue d'apprentissage dans un contexte théâtral

Emmanuelle PRALONG

### **Initiation à l'allemand**

L'objectif principal de ce cours est d'apprendre à communiquer dans des situations simples, de comprendre et d'utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que de lire des petits textes.

Witold RACZKA

### **Institutions européennes**

L'accent est mis sur deux méthodes principales de l'unification européenne : processus intergouvernemental et intégration communautaire. D'un côté, l'analyse se concentre autour du Conseil de l'Europe et de sa Cour Européenne des Droits de l'Homme ; de l'autre, sur les institutions de l'Union européenne. Les deux organisations sont ensuite mises en perspective dans un cadre encore plus large, celui de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et, si le temps le permet, de l'OTAN. Elles sont toutes analysées à leur tour, le tout suivi par une étude comparative. Questions de rivalité et de coopération entre elles sont aussi à l'étude.

## **Semestre 2**

Marie-Line BATISTA LEBLANC

### **Les grands amoureux français**

Histoires d'amour, réelles ou littéraires.

Marie-Line BATTISTA LEBLANC

### **Légendes et mystères en France**

Personnages légendaires, lieux et pratiques mystérieuses.

Frédéric EDEL

### **Relations internationales**

La Convention européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe – Le respect des droits de l'homme est devenu une préoccupation majeure des relations internationales, particulièrement sur le continent européen. L'organisation internationale du Conseil de l'Europe, dont le siège est en France à Strasbourg, a joué un rôle majeur en ce sens par le biais de la Convention européenne des droits de l'homme. Le cours aura d'abord pour objet de présenter l'originalité du système de garantie des droits de l'homme qu'elle met en place au regard du droit classique des relations internationales et notamment les attributions dévolues à la Cour européenne des droits de l'homme (dont le siège est également à Strasbourg). Le cours a ensuite pour objet de présenter dans ses grandes lignes les droits garantis par la Convention ainsi que les principales particularités du mécanisme de contrôle, particulièrement audacieux et innovateur au plan international.

Frédéric EDEL

### **Institutions politiques françaises**

Le cours s'attache à présenter dans ses grandes lignes les institutions politiques et administratives de la France.

Il débute par un exposé des notions essentielles du droit constitutionnel (la Constitution, l'Etat de droit, la séparation des pouvoirs, la démocratie) et propose tout particulièrement de montrer en quoi les institutions politiques françaises constituent un régime démocratique et libéral.

Il se consacre à l'étude des principales institutions que la Constitution française du 4 octobre 1958 met en place : le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement et le Conseil constitutionnel. Il envisage ensuite les principales institutions administratives de l'État (ministères, préfectures, autorités administratives indépendantes...) et des collectivités territoriales (régions, départements, communes...).

Isabelle HOFF

### **La société française par la chanson**

Etude thématique et chronologique de la chanson francophone, mise en parallèle avec la société française.

Liliane Koecher

**Conjugaison avancée**

Conjugaison avancée : si vous voulez savoir conjuguer les verbes à des temps variés et connaître les temps littéraires et leurs subtilités, vous apprendrez à le faire lors de cette option.

Liliane KOECHER

**Réaliser un film**

Vous apprendrez à écrire un scénario, à vous servir d'une caméra et à utiliser *final cut pro* pour pouvoir réaliser un film.

Alexandre KOULMANN

**Histoire des révolutions françaises**

Dans l'histoire de France, on qualifie de « révolution » trois grands moments de bouleversements institutionnels, politiques et sociaux : la Révolution française de 1789-1799, la Révolution de Juillet 1830 ainsi que la Révolution de 1848. Nous étudierons les principaux événements et nous verrons les aspects politiques, économiques et sociaux ainsi que leurs nombreuses conséquences.

Aurore LANGENBRONN

**Le français sens dessus dessous**

À partir de documents et d'éléments déclencheurs (extraits littéraires, articles, émissions, objets, ...) puis de la constitution de corpus lexicaux autour des 5 sens, perfectionnez votre style et enrichissez vos compétences lexicales par l'écriture créative de courts textes sensoriels.

Des activités dirigées vous amèneront à considérer votre environnement autrement pour ainsi affiner vos écrits en faisant appel à vos sensations et en sollicitant l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat et le goût.

Edith MADELENI

**Phonologie française**

L'objectif de ce cours est de découvrir l'autonomie du système phonologique du français.

L'étudiant s'appropriera la maîtrise du pourquoi et du comment de la prononciation.

Valérie METZ

**Strasbourg, ville d'art** : lieu d'échanges, de passage et d'accueil, elle en a tiré une culture singulière qu'elle a toujours défendue.

Après avoir retracé les temps forts de la ville, nous partirons dans les rues strasbourgeoises à la découverte des marques de cette histoire mouvementée et de ses résonances artistiques et culturelles.

Le programme comprend des visites à pied et des déplacements en bus ou tram (tickets non fournis). Prévoir également 2 heures successives pour certaines visites.

Witold RACZKA

**L'Union Européenne**

Après l'analyse des objectifs et des méthodes du processus d'unification européenne, l'attention se focalisera sur la compréhension du fonctionnement de l'Union dans le cadre de ses divers piliers. Les rôles du Conseil des ministres, de la Commission, du Parlement européen et de la Cour européenne de justice seront tout particulièrement examinés. Tout ceci sera suivi par l'analyse des politiques communes et des domaines d'action de l'Union ainsi que de leur financement. Les principaux dispositifs du nouveau Traité de Lisbonne seront également analysés.



## VI Contrôle continu

---

Les contrôles continus portent sur chaque compétence (production orale, production écrite, compréhension de l'oral et compréhension de l'écrit). Les notes tiennent compte de l'assiduité, de la participation en cours, de la qualité et de la quantité des travaux réalisés pendant les cours et en dehors des cours.

Ces contrôles auront lieu entre les quatrième et septième semaines de cours de chaque semestre. Ils sont obligatoires. La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire. En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro (0/20) à cette épreuve.

## VII Examen terminal

---

### R E G L E M E N T

1. Le calendrier des épreuves sera affiché au 2<sup>ème</sup> étage un mois avant le début des épreuves.
2. Vous devez arriver une demi-heure avant le début de l'épreuve.
3. Dans la salle d'examen, vous remettrez votre carte d'étudiant aux surveillants qui vous la rendront contre remise de votre copie.
4. Vous devrez signer la liste d'appel, en présence du professeur-surveillant.
5. Si vous ne figurez pas sur la liste d'appel, vous ne serez pas admis à composer, sauf si la scolarité atteste votre inscription.
6. **RETARD** : au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve, vous ne serez plus autorisé à composer. En cas de retard, **aucune durée supplémentaire ne vous sera accordée.**

**Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves de compréhension de l'oral.**

7. Pendant l'épreuve, vous ne pouvez ni quitter la salle ni rendre votre copie durant la première heure. Si vous souhaitez quitter provisoirement la salle d'examen (après la première heure), il vous faudra être accompagné et remettre votre copie au responsable de la surveillance qui la rendra à votre retour.
8. **FRAUDE** : en cas de fraude évidente constatée par les surveillants, vous pourrez continuer à composer mais vous serez tenu de contresigner le procès-verbal de fraude rédigé par le surveillant.

**La fraude peut conduire à l'annulation de la note ou/et à l'interdiction d'examen.**

**La découverte pendant l'épreuve de tout matériel interdit (document personnel, calculatrice, matériel de communication etc...) entraînera sa saisie immédiate par les surveillants de l'épreuve. Tout matériel de communication (téléphone portable ou autre) même éteint sera saisi.**

**Des poursuites disciplinaires pourront être engagées par le Président de l'université à l'encontre de la personne concernée. Dans cette éventualité, le matériel saisi sera transmis au service des affaires juridiques pour être présenté à la section disciplinaires de l'université.**

9. Pour les épreuves écrites, ne seront corrigées que les copies écrites au stylo bleu ou noir.
10. Les feuilles de brouillon ne seront pas corrigées.
11. Tous les documents qui vous seront remis (sujet, brouillons, autre) devront être restitués avec votre copie d'examen.
12. **Absence** : toute absence imprévue (accident, maladie grave ...) ou connue à l'avance (convocation) doit être signalée à l'administration. **Dans tous les cas, l'étudiant absent devra fournir un justificatif officiel à l'administration** (attestation, certificat d'hospitalisation, etc.). Un titre de transport réservé pour un départ avant la date fixée de fin de semestre et de période d'examen n'est pas un justificatif recevable. **Attention** : Une inscription à un TCF n'est pas un justificatif recevable.

## **VIII Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELFF) – Diplôme Approfondi de Langue Française (DALF)**

---

Si vous souhaitez faire certifier le niveau de vos connaissances de la langue française par le Ministère de l'Education Nationale, vous pouvez vous inscrire au DELF B2 et/ou DALF C1 et C2 à l'IEEF et aux DELF A1, A2 et B1 dans un autre centre.

Pour connaître les centres les plus proches, renseignez-vous au bureau 202, selon les heures d'ouverture ci-dessous et/ou consultez le tableau d'affichage.

### **Renseignements :**

Bureau 202 (2<sup>ème</sup> étage), les lundis et jeudis de 9h00 à 11h00

Tél : 03 68 85 60 53

Courriel : delfdalf@unistra.fr

Les dates des examens du DELF et du DALF, ainsi que les dates des inscriptions seront affichées sur notre site web <http://iief.unistra.fr/> et sur les affichages au 2<sup>ème</sup> étage de l'IEEF

## **IX Horaires**

---

### **Scolarité**

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h

Mardi de 8h30 à 11h30

Mercredi FERMÉ

Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h

Vendredi FERMÉ

### **Permanence pour les étudiants**

Bureau 218 : voir l'affichage

### **Centre de ressources**

Les plages horaires pour l'accès libre seront affichées sur la porte.

### **Salle de documentation du Pangloss**

Du mardi au vendredi de 9h00 à 19h00, le lundi de 14h à 19h.

### **Bibliothèques**

Accès libre aux bibliothèques du campus sur présentation de la carte d'étudiant.

## **X Amicale de l'IEEF**

---

L'Amicale est une association qui vous propose des conférences, des soirées, des excursions et des visites.

Le programme des activités vous sera présenté durant la semaine de rentrée.

Tout au long de l'année un affichage dans le couloir du deuxième étage du Pangloss, vous rappellera les différentes activités et les conditions d'inscription.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ETUDES FRANCAISES  
LE PANGLOSS

22 rue René Descartes BP 80010  
67084 Strasbourg cedex

Tél : (33) 03 68 85 60 50

Fax : (33) 03 68 85 60 60

Courriel : ief@unistra.fr

Internet : <http://iief.unistra.fr/>